

Prendre en photo vos créations : trucs et astuces de pro

2 jours – 14 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer les fondamentaux de la photographie d'objets pour mettre en valeur ses produits
- Retravailler des photos de façon professionnelle

PROGRAMME

- Prendre des photos de qualité - 1 jour

Examen et configuration de l'appareil photo
Être capable de régler la balance des blancs et la correction de son
Comprendre l'influence de la lumière
Savoir exploiter la lumière pour un rendu professionnel
Mise en pratique sur un objet de votre choix
Être capable de régler la profondeur de champ et la vitesse d'obturation
par les modes P.A.S.M.
Apprendre à construire une image en toutes circonstances par la mise en
scène, le cadrage et la lumière

- Mise en pratique sur un objet de votre choix que vous aurez apporté - 1
jour

Mise en pratique en lumière naturelle – en extérieur
Marketing par l'image
Apprendre à utiliser un logiciel gratuit (Photoscape ou autre) permettant
de classer et d'exporter ses photos au bon format ainsi que les fonctions :
recadrage, textes, filtres, montage...

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Vidéo projecteur, paperboard
- Modalités pédagogiques : Formation alternant théorie et exercices
pratiques – mise en situation

FORMATEUR

- Pour plus d'information sur le profil du formateur, contacter le
service formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis par le formateur (tour de table et mise en
situation)
- Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

- Formation animée au sein des locaux de la CMA, accessibles
aux personnes à mobilité réduite
- Référent handicap à votre disposition contactez le service
formation

Mise à jour le 19.10.2023

LES



- Bénéficier des conseils d'un
professionnel de la photographie
- Taux de satisfaction : [détail sur le site
internet](#)

PUBLIC

- Chef d'entreprise / Conjointes
- Salarié / Demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS

- Aucun

LIEUX / DATES / HORAIRES

- Guilhaud-Granges : 6 et 13/02/24 ou
8,15/04 ou 1,8/07
(9h-12h, 13h-17h)
- Romans : 12,19/03 ou 14,21/05 ou 2,9/07
(8h30-12h, 13h-16h30)
- Aubenas : 4,11/12 ou 4,11/03 ou 10,17/05
(9h-12h, 13h-17h)
- Montélimar : 5,12/12 ou 1,8/02/24 ou
9,16/04 ou 11,18/06 (8h30-12h, 13h-
16h30)

TARIF

420 € nets de taxe

Prise en charge possible selon votre statut
(artisan, salarié, conjoint).

DÉLAI D'ACCÈS

Nous retourner le bulletin d'inscription au
plus tard 3 jours avant le 1er jour de la
formation

CONTACTS

04 75 07 54 14
formation.ardeche@cma-auvergnerhone.alpes.fr

04 75 48 72 41
formation.drome@cma-auvergnerhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015
Enregistré sous le numéro 84691788769.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.